

Le solaire devient enfin une bonne affaire

Berne a sorti 15 millions pour le solaire: produire son électricité et la vendre à un prix permettant de payer ses panneaux en moins de quinze ans, c'est désormais possible. Mais pour combien de temps? Témoignage et conseils d'un heureux propriétaire nouvellement équipé.

La donne a changé. Il était temps. Le modèle ayant favorisé l'explosion du photovoltaïque en Allemagne depuis 2000 est en effet entré en vigueur ce 1^{er} janvier en Suisse. Dès le 1^{er} janvier 2009, les privés équipés de panneaux solaires se feront ainsi payer leur kilowattheure solaire environ 80 centimes au lieu des 15-20 centimes standard. Même la France avait déjà pris ces mesures d'incitation avant Berne, soumise au lobby antisolaire des compagnies d'électricité.

Il est donc possible aujourd'hui d'envisager un retour sur investissement en moins de quinze ans, tout en ayant la satisfaction morale de participer à une politique énergétique plus... éclairée.

L'exemple de Jean-François L'haire et de ses voisins préfigure sans doute la vague photovoltaïque qui va recouvrir les toits des maisons suisses ces dix prochaines années. Cet ingénieur genevois à la retraite et dix-neuf autres propriétaires de la coopérative d'habitation Le Coin de Terre, à Bellevue, ont suivi la voie la plus simple. Ces vingt petits propriétaires (sur trente-six) ont désormais chacun 20 m² de cellules solaires sur leur toit, ce qui assure

en moyenne 2500 kWh par année par foyer, soit une bonne moitié de leur consommation.

1. Trouver le bon professionnel
Une fois prise la décision de s'équiper en panneaux solaires, il faut trouver la bonne entreprise. Car, à moins d'être un parfait bricoleur doublé d'un expert en gestion des tracasseries administratives cantonales et communales, la seule

«Les gens qui ont équipé leur maison avec des panneaux solaires se mettent aussi à économiser l'électricité»

Jacques Bonvin, cofondateur de Solstis

manière de s'équiper en photovoltaïque sans sombrer dans la dépression consiste à tout déléguer à une entreprise fiable. «Nous nous sommes adressés à la firme romande Solstis, qui a quinze ans d'expérience et une excellente réputation. Ils servent l'ensemble des installations clés en main. De l'obtention

du permis de construire à la mise en service, ils s'occupent de tout, sont sympas et très pros. C'est salvateur, car je peux vous assurer qu'il est d'abord décourageant d'affronter seul les méandres administratifs, témoigne Jean-François L'haire. Quant aux entreprises, il faut prendre garde à ne pas tomber sur des aimables bricoleurs.» C'est en été 2006 que vingt des trente-six propriétaires décident de se lancer. Le chantier a démarré en août 2007 et tout le monde a été équipé entre septembre et décembre, sans subir de gros dérangement.

2. Investissement responsable
Combien coûtent et combien rapportent ces 20 m² de silicium bleu?

«En fait, c'est un peu comme placer de l'argent à 2%, autant dire pas grand-chose, admet Jean-François L'haire. Mais plutôt que de garder 25 000 francs (le prix de chacune de ces installations) sur un livret d'épargne, il est plus dynamique et responsable de les investir dans le photovoltaïque.»

L'instauration du nouveau système de rachat du courant solaire privé a été décisif pour décider les moins convaincus, les «écologues



Jean-François L'haire devant sa villa du Coin de Terre, à Bellevue. Vingt copropriétaires sur les trente-six ont opté, comme lui, pour ces 20 m² de panneaux solaires.

porte-monnaie». Cette mesure fédérale permet en effet de revendre son courant solaire de trois à cinq fois plus cher qu'auparavant. Avec une production annuelle de 2500 kWh à 80 centimes le kilowattheure et non plus à 20 centimes comme avant, c'est environ 2000 francs qui seront ristournés chaque année à chaque propriétaire du Coin de Terre. Autre avantage financier, à Genève du moins: les coûts sont totalement déduits des impôts la première année (chaque canton a ses propres systèmes d'incitation ou de subventions). «Dans douze ans, on aura tous

remboursés ces 25 000 francs. Mais au-delà de ces calculs, ce projet a aussi renforcé les liens entre voisins», se réjouit Jean-François L'haire.

Jacques Bonvin, ingénieur et cofondateur de Solstis, confirme l'état d'esprit positif de sa clientèle: «Outre l'explosion de la demande actuelle, notre plus grande satisfaction, chez Solstis, c'est de travailler pour des gens enthousiastes, qui nous écrivent à Noël pour nous dire qu'ils ont battu leur record de production, ou qu'il sont parvenus à atteindre l'autarcie électrique. Car les gens qui ont équipé leur maison

avec des panneaux solaires se mettent aussi à économiser leur consommation.»

3. Attention plafond!

Pour être certain de profiter des nouveaux tarifs de rachat d'électricité solaire, il ne faut pas trop attendre. Car la Confédération est pingre; elle a plafonné son aide à 15 millions sur cinq ans. Une somme maigrelette qui risque d'être vite distribuée. Et rien ne dit que Berne remettra la main au porte-monnaie.

www.solstis.ch
www.lhaire.org/cdt